



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique de la defense

Question écrite n° 58133

#### Texte de la question

M Michel Pelchat demande a M le ministre de la defense de lui confirmer la decision annoncee par la presse concernant l'arret de la construction du 7e sous-marin nucleaire. Il tient a lui rappeler que 350 millions ont deja ete depenses pour la construction de ce sous-marin, aussi il souhaite vivement que cette decision regrettable ne soit pas enterinee par le President de la Republique lors d'un prochain conseil de defense.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le 1er juillet 1992, le projet de loi de programmation pour les annees 1992-1994 a ete depose sur le bureau de l'Assemblée nationale. Cette programmation vise a assurer la transition entre un dispositif de defense concu dans le contexte d'un affrontement Est-Ouest et un outil militaire plus differencie et mieux adapte aux enjeux de la fin de ce siecle. Par sa duree, elle engage un processus de reforme a moyen terme. Par ailleurs, ce projet de loi s'inscrit dans la perspective de la diminution maitrisee des depenses consenties pour la defense. Les credits consacres a l'equipement des forces armees seront de 308 milliards de francs constants pour la periode 1992-1994, soit en moyenne annuelle un maintien en volume par rapport a 1992. C'est pourquoi, tirant les consequences de l'evolution des concepts d'emploi, la programmation militaire 1992-1994 prevoit, correlativement a la reduction du format des armees, la revision des calendriers et des objectifs d'une vingtaine de programmes nucleaires et conventionnels en cours de realisation, dont celui relatif aux sous-marins nucleaires d'attaque.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Pelchat Michel](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 58133

**Rubrique :** Defense nationale

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mai 1992, page 2274